



Le nombre de conseillers  
municipaux en exercice : 43

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 DECEMBRE 2017

### SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOBIGNY, légalement convoqué le quatorze décembre, s'est rassemblé en séance ordinaire sous la présidence de Stéphane DE PAOLI.

Présents : Stéphane DE PAOLI – Christian BARTHOLMÉ (sortie au mémoire n°5 et retour au mémoire n°6) – Youssef ZAOUI – Djafar HAMOU (sortie au mémoire n°9 et retour au mémoire n°10) – Magalie LE FRANC – Sarah SBIA – Simbara CAMARA (sortie au mémoire n°13 et retour au mémoire n°14) – Jonathan BERREBI (départ au mémoire n°5) – Gérard Aoustin – Isabelle LÉVÊQUE (sortie au mémoire n°18 et retour au mémoire n°22) – Mahamadou N'DIAYE (sortie au mémoire n°4 et retour au mémoire n°5) – Ouassila KOUAICHI – Marc DRANÉ – Christine GABEREL – Tuong Lan HOANG – Pierre MONTELLA (sortie au mémoire n°10 et retour au mémoire n°13) – Fatou FAYE – Hervé LEUCI (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°4) – Patrice TRULLI – Muriel CABILLAUX – Sabrina DEHOUM (sortie au mémoire n°7 et retour au mémoire n°16) – Fatima MARIE-SAINTE – Salomon ILLOUZ – Bernard GRINFELD – Abdel SADI (départ au mémoire n°2 et donne mandat à Benjamin DUMAS) – José MOURY – Aline CHARRON (départ au mémoire n°10) – Benjamin DUMAS (sortie au mémoire n°8 et retour au mémoire n°9) – Nathalie FIORE – Vincent OPTAT – Manel BEJENNAT (sortie au mémoire n°2 et retour au mémoire n°3 ; sortie au mémoire n°9 et retour au mémoire n°10 ; sortie au mémoire n°11 et retour au mémoire n°16 ).

Représentés: Faysa BOUTERFASS par Mahamadou N'DIAYE – Selimane ABDERRAHMANE par Sabrina DEHOUM – Riyad BELALA par Pierre MONTELLA – Anne JONQUET par José MOURY – Monique SAMSON par Salomon ILLOUZ – Myriam BENOUDIBA par Bernard GRINFELD –

Absents: Kahina AIROUCHE – Sylvain LEGER – Sabrina SAIDI – Koumba KONATE – Waly YATERA – Mariam SAKHO

Secrétariat : Vincent OPTAT

## 1. Désignation de représentants au sein de différents organismes

- Sur le vote à main levée

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

- Désignation d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'association « les enfants handicapés et leurs amis » (LEHELA).

Proposition de nom : Manel BENJENNAT

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne participe pas : 0

Manel BENJENNAT est élue représentante du conseil municipal au conseil d'administration de l'association « les enfants handicapés et leurs amis » (LEHELA).

- Désignation d'un représentant au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de Bobigny

Proposition de nom : Djafar HAMOUM

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 31  
Contre : 0  
Abstentions : 5 (groupe communiste)  
Ne participe pas : 0

Djafar HAMOUM est élu représentant du conseil municipal au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de Bobigny

- Désignation d'un représentant au sein du conseil d'école de l'école élémentaire Louise Michel

Proposition de nom : Manel BENJENNAT

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne participe pas : 0

Manel BENJENNAT est élue représentante au sein du conseil d'école de l'école élémentaire Louise Michel

- Désignation d'un représentant au sein du conseil d'école de l'école maternelle Georges Valbon

Proposition de nom : Manel BENJENNAT

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 36  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Ne participe pas : 0

*Manel BENJENNAT est élue représentante au sein du conseil d'école de l'école maternelle Georges Valbon*

- Désignation d'un représentant titulaire au conseil d'administration du collège République.

Proposition de nom : *Manel BENJENNAT*

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne participe pas : 0

*Manel BENJENNAT est élue représentante titulaire au conseil d'administration du collège République*

- Pour le remplacement de deux membres au sein de la commission consultative « affaires sociales, emploi, insertion et santé »

Proposition de noms : *Manel BENJENNAT et Vincent OPTAT*

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne participe pas : 0

*Manel BENJENNAT et Vincent OPTAT sont élus membres au sein de la commission consultative « affaires sociales, emploi, insertion et santé »*

- Pour le remplacement d'un membre au sein de la commission consultative « éducation, jeunesse, sports et culture »

Proposition de nom : *Manel BENJENNAT*

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne participe pas : 0

*Manel BENJENNAT est élue membre au sein de la commission consultative « éducation, jeunesse, sports et culture »*

*Sortie de Hervé LEUCI et Manel BENJENNAT.*

*Départ d'Abdel SADI qui donne mandat à Benjamin DUMAS.*

**2. Budget principal de la Ville – Ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du Budget Primitif 2018**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal décide d'ouvrir, antérieurement à l'adoption du Budget Primitif 2018, un quart des crédits d'investissement inscrits en 2017, hors reports et remboursement de la dette.*

*Pour le budget de la Ville, ces ouvertures de crédits s'élèvent à un montant total de 7 561 731,50 euros dont le détail est joint en annexe,*

*Retour de Manel BENJENNAT.*

**3. Budget principal de la Ville – Versement d'avances sur subventions 2018 à certaines associations par anticipation au vote du Budget Primitif 2018**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participent pas : 11

Christian BARTHOLME, Faysa BOUTERFASS, Selimane ABDERRAHMANE, Sarah SBIA, Jonathan BERREBI, Gérard Aoustin, Isabelle LEVEQUE, Mahamadou N'DIAYE, Sabrina DEHOUM, Abdel SADI et Monique SAMSON ne participent pas.

*Le Conseil Municipal autorise le versement, dès le début de l'année 2018, d'avances sur subvention aux associations suivantes :*

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>AVANCES 2018</b>
<i>Athlétic Club de Bobigny (ACB)</i>	<i>67 500,00 €</i>
<i>AC Bobigny 93 Rugby</i>	<i>33 600,00 €</i>
<i>Académie de Football de Bobigny</i>	<i>49 500,00 €</i>
<i>Bobigny Musique Canal 93</i>	<i>163 750,00 €</i>
<i>Comité d'Actions Sociales et Culturelles (CASC)</i>	<i>120 000,00 €</i>
<i>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</i>	<i>454 912,20 €</i>
<i>Maison de la Culture – MC93</i>	<i>136 650,00 €</i>
<b>TOTAL BUDGET VILLE</b>	<b>1 025 912,20 €</b>

*Sortie de Mahamadou N'DIAYE.*

*Retour de Hervé LEUCI.*

#### 4. Décision modificative n° 1 de l'exercice 2017 – Budget annexe de l'Office du Tourisme

##### **Adopté à la majorité**

Pour : 25

Contre : 5 (groupe communistes)

Abstention : 4 (groupe socialistes)

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal vote la décision modificative n° 1 pour l'exercice 2017, équilibrée en dépenses et recettes comme suit :*

INVESTISSEMENT :	0 €
FONCTIONNEMENT :	142 720,24 €

*Sortie de Christian BARTHOLME.*

*Retour de Mahamadou N'DIAYE.*

*Départ de Jonathan BERREBI.*

#### 5. Convention d'intervention foncière avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble – Grand Paris et l'Établissement Public Foncier d'Île de France

##### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'intervention foncière passée avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France et l'Établissement Public territorial Est Ensemble et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.*

*Retour de Christian BARTHOLME.*

#### 6. Principe de délégation de service public relative à l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement

##### **Adopté à la majorité**

Pour : 28

Contre : 5 (groupe communiste)

Abstentions : 2 (Bernard GRINFELD)

Ne participe pas : 0

*Le conseil Municipal approuve le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des marchés forains municipaux conformément au rapport de présentation.*

*Sortie de Sabrina DEHOUM.*

## **7. Dérogation au repos dominical pour l'année 2018**

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participent pas : 0

*Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au principe d'une autorisation d'ouverture des commerces de détail de Bobigny, commune à toutes les branches d'activité de commerce, au cours des neuf dimanches pour l'année 2018 :*

- *Dimanche 14/01/2018 : 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'hiver*
- *Dimanche 18/02/2018 : fin des soldes d'hiver*
- *Dimanche 01/07/2018 : 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'été*
- *Dimanche 05/08/2018 : fin des soldes d'été*
- *Dimanche 02/12/2018 : fêtes de fin d'année*
- *Dimanche 09/12/2018 : fêtes de fin d'année*
- *Dimanche 16/12/2018 : fêtes de fin d'année*
- *Dimanche 23/12/2018 : fêtes de fin d'année*
- *Dimanche 30/12/2018 : fêtes de fin d'année*

*Sortie de Benjamin DUMAS.*

## **8. Convention avec l'association « Cultures du cœur en Seine Saint Denis »**

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat 2017-2018 avec l'association « Cultures du cœur en Seine Saint Denis ».*

*Retour de Benjamin DUMAS.*

*Sortie de Manel BENJENNAT et Djafar HAMOUM.*

## **9. Programme d'actions du Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) – 2<sup>ème</sup> session 2017**

### **Adopté à l'unanimité**

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal valide la seconde session du Fonds d'Initiatives Associatives 2017 pour un total de 9 900 euros :*

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>PROJET</b>	<b>DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET</b>	<b>COÛT DU PROJET</b>	<b>DECISION COMMISSION FIA 2017</b>
<b>Troupe de danse serbe ORO</b>	<i>Festival multiculturel de danse pour enfant</i>	<i>Développer et valoriser la pratique de la danse Serbe avec un festival multiculturel, pour tout public et de tout âge, sur les quartiers prioritaires de Bobigny et leurs voisins.</i>	5 492,60 €	1 500 €
<b>Formation, Insertion et Loisirs</b>	<i>Favoriser par l'information et l'orientation, la réinsertion des jeunes en situation de décrochage scolaire et/ou social</i>	<i>Accompagner, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans (formation &amp; emploi) du quartier Hector-Berlioz et de Carnot en leur proposant des ateliers de coaching (citoyenneté, langage, tenue vestimentaire etc..) Accompagnement des jeunes en décrochage scolaire (en particulier les collégiens) Animations &amp; loisirs sur l'espace public</i>	3 700 €	2 000 €
<b>FAMVK Events</b>	<i>Got Talent</i>	<i>Organisation d'un évènement socioculturel « Got Talent » permettant aux artistes et aux talents de Bobigny de monter sur scène.</i>	5 000 €	2 400 €
<b>DEMA.93</b>	<i>Médiations et animations sportives et culturelles sur l'espace public</i>	<i>Dynamiser le quartier du chemin vert par le biais d'animations sportives, ludiques et culturelles.</i>	11 573,73 €	1 000 €
<b>Loisirs Tout Azimut</b>	<i>Mise en place d'activités de loisirs et de bien-être</i>	<i>Favoriser le bien-être pour tous à travers des séances de Yoga, d'ostéopathie et de sophrologie.</i>	4 670 €	3 000 €

Sortie de Pierre MONTELLA et départ de Aline CHARRON.  
Retour de Manel BENJENNAT et Djafar HAMOUM.

#### **10. Attribution d'une subvention à l'association AFM -Téléthon**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Sortie de Manel BENJENNAT.

**11. Avenant n° 13 à la convention avec la Mission locale Intercommunale Réunie pour l'Emploi des jeunes (MIRE) – Subvention 2017**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant n° 13 à la convention cadre entre la Ville de Bobigny et la Mission locale Intercommunale Réunie pour l'Emploi des jeunes (MIRE), qui fixe le montant de la subvention à 69 190 euros pour l'année 2017.*

**12. Avenant n° 11 à la convention avec le club de prévention spécialisée Vie et Cité**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 11 à la convention cadre passée avec le club de prévention spécialisée Vie et Cité fixant le montant de la subvention à 36 510 euros.*

*Sortie de Simbara CAMARA et retour de Pierre MONTELLA.*

**13. Aide au projet de l'école Jean-Jacques Rousseau dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) et subvention exceptionnelle à l'école Marie Curie**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 450 euros pour le projet Cinéma à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau.*

*Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 120 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Marie Curie.*

*Retour de Simbara CAMARA.*

**14. Quitus au contrat de mandat de SEQUANO Aménagement pour la construction du Centre Polyvalent de Santé**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve la reddition définitive des comptes à la somme de 12 186 674,13 euros TTC pour la mission de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de création du centre polyvalent de santé et décide de donner quitus à SEQUANO Aménagement pour l'accomplissement de ses missions techniques, administratives et financières.*



## 15. Rémunération des agents recenseurs pour l'année 2018

### Adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le versement aux agents recenseurs d'une rémunération brute, pour la période du 09 janvier au 28 février 2018, dans les conditions suivantes :

#### Partie fixe :

Tournée de reconnaissance	50,00€
Frais de déplacement	50,00€

#### Partie variable :

Feuille de logement papier	1,85€
Feuille de logement internet	2,05€
Bulletin individuel papier	1,85€
Bulletin individuel internet	2,05€
Fiche d'adresse non enquêtée	1,00€
Adresse à enquêter	1,50€
Prime < 2% de logements non enquêtés	250,00€
Prime de 2% à 5% de logements non enquêtés	150,00€

Retour de Sabrina DEHOUM et Manel BENJENNAT.

## 16. Demande de surclassement démographique

### Adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal sollicite le préfet de la Seine Saint Denis pour que la Ville de Bobigny soit surclassée dans la catégorie démographique des villes supérieures à 80 000 habitants au regard de la comptabilisation de sa population issue des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## 17. Convention de partenariat avec l'Établissement public de Santé de Ville-Evrard pour la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale à Bobigny

### Adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat avec l'Établissement public de Santé de Ville-Evrard pour la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale à Bobigny qui permettra à la Ville de percevoir une subvention de 15 000 euros.

Sortie d'Isabelle LEVEQUE

**18. Convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la perception d'une subvention exceptionnelle pour l'Éducation Thérapeutique du Patient Asthmatique**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'Agence Régionale de Santé pour la perception d'une subvention de 8 000 euros destinée aux actions menées dans le cadre du programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Accompagnement des patients asthmatiques ».*

**19. Modification du tableau des emplois communaux**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 4 (groupe communiste)

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal décide de modifier et de fixer le tableau des emplois pour les cadres d'emplois suivants :*

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'effectifs
Attaché hors classe		0 + 1 = 1
Attaché	Attaché	77 - 1 = 76
Rédacteur	Rédacteur	53 + 4 = 57
Adjoint administratif	Adjoint administratif	160 - 3 = 157

**20. Don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade, handicapé ou victime d'un accident**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal décide d'accorder aux agents municipaux la possibilité de faire, anonymement et sans contrepartie, don de jours de repos au profit d'autres agents de la Ville, qui ont juridiquement la charge d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou ayant fait l'objet d'un accident d'une particulière gravité et dont la situation de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants.*

*Seuls les jours d'aménagement et de réduction du temps de travail (RTT), et les congés annuels au-delà du 20<sup>ème</sup> jour pour un agent à temps plein, proratisés pour un agent exerçant son activité à temps partiel peuvent faire l'objet d'un don.*

**21. Indemnité horaire pour travail normal de nuit**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal crée une indemnité horaire pour travail normal de nuit et la majoration spéciale pour travail intensif, aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de la fonction publique territoriale :*

- *l'indemnité horaire pour travail normal de nuit fixé à 0,17 euros de l'heure,*
- *le taux horaire de la majoration spéciale pour travail intensif fixé à 0,80 euros.*

*Retour d'Isabelle LEVEQUE.*

## **22. Création d'un groupement d'employeurs « Bobigny, terre d'emploi »**

**Retiré de l'ordre du jour**

## **23. Convention de mise à disposition de services avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble – Grand Paris**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition de services, liés aux compétences transférées, entre la commune de Bobigny et l'Établissement Public Territorial Est Ensemble – Grand Paris.*

## **24. Rapport d'activité 2016 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Métropole du Grand Paris**

**Adopté à l'unanimité**

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

*Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2016 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Métropole du Grand Paris.*

## **25. Rapport d'activité 2016 de la délégation de service public pour l'exploitation du chauffage urbain**

**Le Conseil Municipal prend acte**

## **26. Rapport d'activité 2016 de la société « Les fils de Madame Géraud » pour l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement**

**Le Conseil Municipal prend acte**

## **27. Rapports d'activité 2016 des Syndicats intercommunaux**

- **SIFUREP**
- **SIGEIF**
- **SIPPEREC**
- **SIRESCO**

**Le Conseil Municipal prend acte.**



**Le Maire,**

**Stéphane DE PAOLI.**